Saison 2020-2021

S'engage à :

- Respecter l'esprit du basket tel que défini par les différentes instances (Fédération, Ligue, Comité Départemental).
- Définir des objectifs clairs aussi bien sportifs que comportementaux.
- Mettre en place les moyens pour répondre à ces objectifs : entraînements, matériels, entraîneurs, dirigeants, arbitres, marqueurs.
- Proposer, dans la limite des moyens du club, la formation adaptée aux entraîneurs, dirigeants, arbitres, marqueurs.
- Définir un plan d'entraînement en lien avec les objectifs du club et le niveau des joueurs.
- Proposer des séances variées et motivantes.
- Veiller au comportement collectif et individuel de tous ses acteurs en lien avec le Règlement Intérieur.
- Considérer les problèmes ponctuels de chaque licencié et, le cas échéant, y répondre.
- **La constitution des équipes est décidée par la Commission Technique**. **Celle-ci sera effectuée,** en début de saison, **dans le respect des intérêts de tous.**
- Le bureau se réserve le droit de refuser une réinscription lorsqu'un licencié ou ses parents ou son représentant légal n'ont pas respecté, au cours de la saison écoulée, les règles de sportivité mentionnées dans cette charte.
- Le règlement intérieur est affiché dans la salle et disponible sur le site internet du club.

Le licencié s'engage à :

NOM :
PRENOM :

Pour les entraînements :

- Être assidu à tous les entrainements et aux matchs, c'est la clé de la réussite collective et évidemment individuelle.
- Prévenir toute absence sans délai ou justifier tout retard auprès de votre entraineur.
- **Respecter** avec politesse « bonjour, merci, au revoir, etc… » **l'encadrement et ses coéquipiers**.
- Respecter les consignes de son entraîneur afin d'assurer le bon déroulement des entrainements.
- **Prendre soin du matériel mis à disposition et aider au rangement de celui-ci en fin de séance**.
- **Prendre soin des locaux mis à disposition et laisser ces derniers propres (vestiaires, douches, tribunes, etc…) en quittant chaque séance d'entrainement**.

Pour les compétitions :

- Respecter les équipements mis à disposition.
- Prendre soin de la tenue fourni par le club : ***il est demandé un chèque de caution de 50 € à l'inscription***. Si la tenue n'est pas rendue à temps ou incomplète, le chèque sera encaissé en fin de saison.
- **Avoir un comportement exemplaire envers l'encadrement, ses coéquipiers, les coachs, les adversaires, les arbitres, les bénévoles et le public**.
- Respecter les consignes définies aux temps morts et à la mi-temps : l'entraîneur ou le dirigeant est le mieux placé pour évaluer la prestation de l'équipe et procéder aux ajustements nécessaires (tactique, technique).
- Prendre en charge (après décision du bureau), le coût occasionné par l'ouverture d'un dossier disciplinaire à son encontre, en cas de fautes techniques ou disqualifiantes entrainant une amende.

Pour le club :

- Respecter les bénévoles et leur travail.
- Aider lors des différentes manifestations en fonction des besoins.
- **Participer**, à domicile et en fonction du planning établi, **à l'arbitrage ou à la table de marque lors des compétitions**. Les convocations sont envoyées par mail ou courrier à l'avance pour prévenir de la future rencontre à diriger.
- **En cas d'indisponibilité, la personne convoquée se doit de trouver elle-même son ou sa remplaçante**.
- **Une absence non remplacée entraine systématiquement 2 nouvelles convocations** soit lors du même week-end soit 2 week-ends à suivre.
- Si un joueur refuse obstinément d'arbitrer, le bureau, en concertation avec l'entraîneur, le coach et/ou le responsable de l'équipe, se réserve le droit de sanctionner le licencié d'au moins un match de suspension.
- Les arbitres convoqués doivent être présents minimum 15 minutes avant le début de chaque rencontre.

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à :

- Contribuer à la vie du club : aide aux différentes manifestations en fonction des besoins.
- Être disponible pour assurer les déplacements, la table de marque, les permanences de bar.
- S'assurer de la présence de l'encadrant à l'entraînement ou à la compétition avant de déposer son enfant.
- **Encourager les équipes dans le respect de l'éthique sportive : fair-play, respect de l'arbitrage et de l'encadrement, refus de la violence et de la tricherie**.
- Ne pas s'immiscer de façon ouverte dans les domaines tactiques et techniques ; les encadrants restants toutefois disponibles pour toute discussion courtoise « à froid ».
- Laissez votre enfant s'exprimer à sa façon et à son niveau à travers son sport favori. C'est lui qui joue et non vous !